

PÊCHE ET SES EMPREINTES SOCIO-SPATIALES DANS LA COMMUNE RURALE DE BAYA AU MALI

Arouna DEMBELE, Maître de Conférences
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
maximaxiso@yahoo.fr

Sory Ibrahima FOFANA, Maître de Conférences
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Soryifofana@gmail.com

Résumé

La pêche est un secteur clé pour le développement de l'économie locale. Elle est en train de structurer l'espace. Des contraintes fragilisent cette pêche. L'objectif de cette étude vise à analyser la mise en place des biens produits et les contraintes liées à la pêche. Pour mener à bien ce travail une exploitation des documents a été faite. En plus, une enquête de terrain a été utile. La méthode des quotas a été utilisée. Des équipements de pêche ont été identifiés. Aussi, des investissements ont été faits avec le gain issu de la pêche par les pêcheurs. A l'échelle communale, 36,2% des pêcheurs ont acquis des bovins avec la rente de la pêche. Il apparaît

53,8% de ceux-ci ayant obtenu des ovins avec la pêche. On enregistre 61,2% des pêcheurs ayant construit des maisons avec le profit de la pêche.

Mots clés : pêche ; empreinte ; commune ; Baya ; Mali

Abstract

Fishing is a key sector for the development of the local economy. She is structuring the space. Constraints weaken this fishing. The objective of this study aims to analyze the implementation of the goods produced and the constraints linked to fishing. To carry out this work, an analysis of the documents was made. In addition, a field survey was useful. The quota method was used. Fishing equipments have been identified. Also, investments were made with the earnings from fishing by fishermen. At the municipal level, 36.2% of fishermen acquired cattle with fishing income. It appears that 53.8% of these have obtained sheep through fishing. We record 61.2% of fishermen having built houses with the profit from fishing.

Key words: Fishing; imprint; commune; Baya; Mali

Introduction

Le Mali se caractérise par l'existence de deux grands fleuves. Les fleuves Niger et Sénégal arrosent le pays. À ces deux fleuves s'ajoutent d'autres cours d'eau émaillant l'espace national. Ils servent de zones de pêche pour les populations. Les autorités politiques ont, conscientes de l'utilité de la pêche, créé un Ministère dans ce sens. Cette volonté du pouvoir central dénote la recherche de la rentabilité de ce secteur, axe de l'économie nationale.

La commune rurale de Baya est une entité à vocation agro-sylvo-pastorale. L'agriculture demeure l'activité principale des populations. Ce territoire communal dispose d'un cours d'eau. Les populations font la pêche sur celui-ci. La dynamique de cette activité s'est affichée.

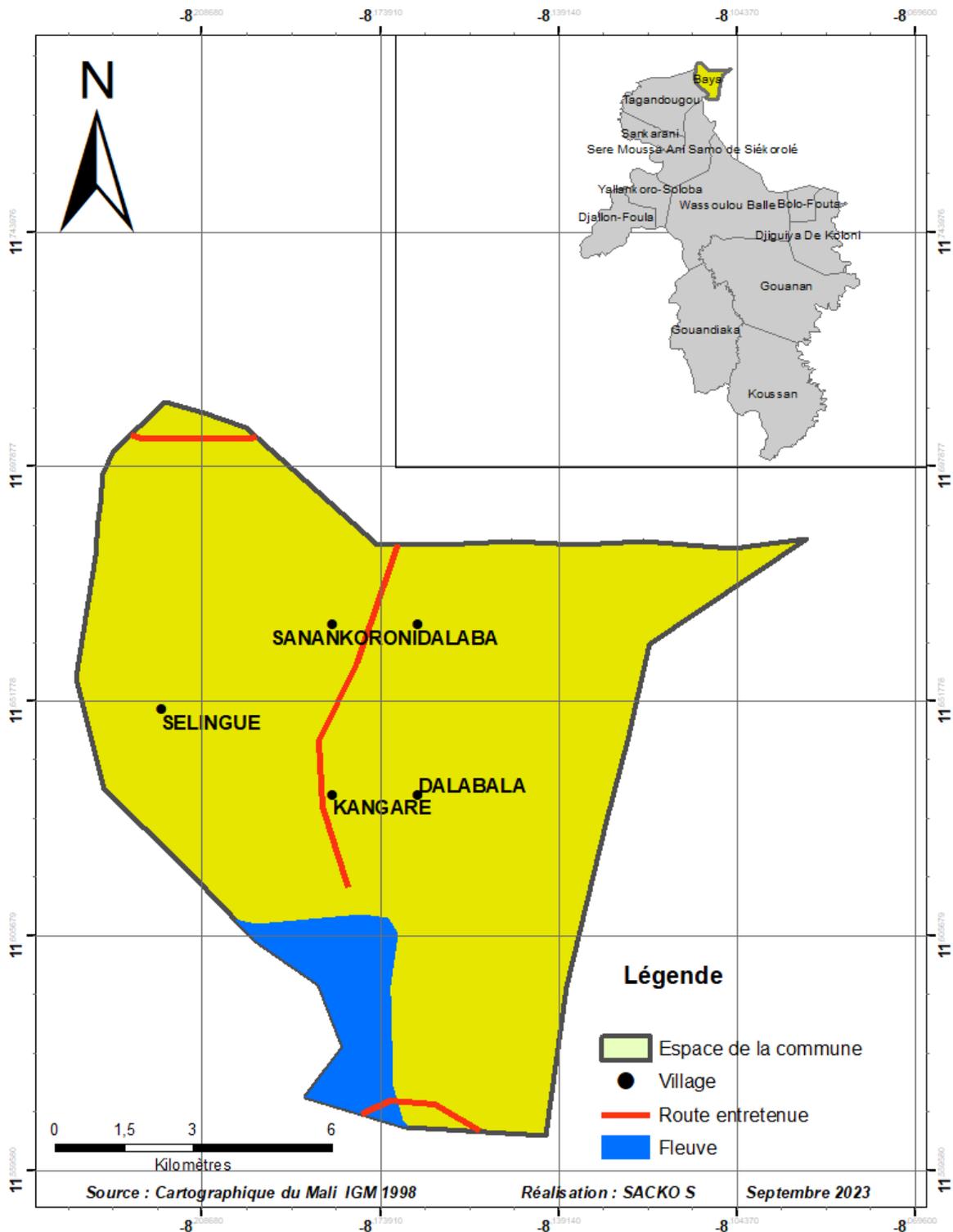
La pêche se trouve, aujourd'hui, à un arrière-plan. Elle est faiblement intégrée dans les plans de développement des territoires. La place de la pêche est longtemps apparue comme secondaire dans les systèmes de production des sociétés rurales africaines, exception faite en liaison à des communautés de "spécialistes" "Bozo et Somono du Delta Intérieur du Niger, Wolof, Lébou et Niominka du Sénégal, Krou du Libéria, Fanti et Ewé du Ghana (M. C. Cormier, 1993, p. 2). La pêche a été reléguée au second plan avec une minimisation de cette activité. Au Niger, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a été jusqu'à un moment récent très peu pris en compte dans les politiques et les plans de développement socioéconomique (Ministère de l'environnement et de la lutte contre la desertification, 2007, p. 31).

La commune rurale de Baya est un pôle attractif dans le cercle de Yanfolila. La construction du barrage de Sélingué a largement contribué à cette attractivité. L'activité de pêche rayonne et génère des ressources additives aux acteurs impliqués. Les gains issus de la pêche participent à la mise en place des biens dans l'espace. Cependant, la pêche est confrontée à des contraintes fragilisant son essor dans l'espace communal. Ainsi, des pêcheurs s'épouvantent devant l'accentuation des contraintes. Une recherche d'assistance pour l'effacement progressif des contraintes s'est affichée. Face à ces constats, une question apparaît : Quelles sont les empreintes socio-spatiales et les contraintes liées à la pêche ? Il s'agit en objectif d'analyser la mise en place des biens produits et les contraintes liées à la pêche. L'hypothèse sous-tendant cette recherche : la pêche produit des biens et est confrontée à des contraintes entravant son essor.

Localisation de la zone d'étude

La commune rurale de Baya est située dans le cercle de Yanfolila au Mali. Elle est une entité abritant le barrage de Sélingué. Sa position en longitude et en latitude apparaît (carte 1).

Carte 1 : Localisation de l'espace d'étude



Caractéristiques biophysiques et socio-économiques

Au plan économique : la commune rurale de Baya est un espace agricole. Le coton, le maïs, le mil, le sorgho, le haricot sont les principales cultures. Le coton est la locomotive des cultures. Son effet d'entraînement profite aux cultures du cycle cultural. La pêche est pratiquée. Elle apporte des ressources additives aux populations. Mais, des contraintes fragilisent son essor.

Au plan climato-écologique : le climat soudanien règne dans l'espace concerné. Sous ce climat s'affiche l'alternance de deux saisons. Une saison pluvieuse allant de mai à octobre avec une forte concentration de pluies en août et une saison dite sèche couvrant le reste de l'année. Pendant cette saison sèche la production du bois et du charbon est faite. Le couvert végétal est constitué de deux tapis. Se distinguent, au tapis arboré, *Parkia biglobosa* ; *Vitellaria paradoxa* ; *Detarium microcarpum* ; *Isobertinia doko* ; on identifie, au tapis herbacé, *Andropogon gayanus Kunth* ; *Pennisetum pedicallatum*. Cette diversité d'espèces sur les tapis contribue à la réalisation de l'habitat du pêcheur dans la commune rurale de Baya.

1. Méthodologie

Le choix des unités spatiales : la commune rurale de Baya compte cinq villages. Nous avons, en fonction de nos moyens, décidé d'enquêter dans tous les villages. Cela nous permet d'explorer les réalités de l'ensemble des sous-entités territoriales constituant la commune. Ces villages apparaissent dans le tableau 1.

La constitution de l'échantillon : Pour mener ce travail, la méthode des quotas a été utilisée. *Les quotas sont souvent établis de façon à être sensiblement proportionnels à la fraction de la population représentée par chaque groupe* (Satin et Shastry, 1993) cité par H. Gumuchain et C. Marois, 2000, p. 270. À l'échelle communale, 80 pêcheurs ont été interrogés. Ces pêcheurs ont été répartis en fonction du poids démographique de chaque village, donc une répartition proportionnelle. Cette distribution des acteurs est consignée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des pêcheurs en fonction des villages de la commune

Villages retenus dans la commune	Effectif de pêcheurs par village	Effectif de pêcheurs enquêtés par village
Kangaré	270	24
Dalaba	187	17
Dalabala	143	13
Sanankoroni	62	5
Sélingué	240	21
Total	902	80

Source : Enquête des auteurs, Avril 2023

La pré-enquête et l'enquête proprement dite : une pré-enquête a été faite en mars 2023 dans deux villages notamment Sélingué et Dalaba. Elle a permis de tester l'outil de recherche

(questionnaire). Cette pré-enquête a favorisé la prise en compte d'autres dimensions du sujet. L'enquête proprement dite a été faite en avril 2023 dans l'ensemble des villages constituant la commune. Les pêcheurs ont été interrogés sur les sites pendant le moment de sieste. Généralement, dans la commune, les pêcheurs pêchent entre 4 heures et 11 heures. Ils regagnent leurs demeures aux environs de 11 h 30 mn. De 12 heures jusqu'à 16 heures, c'est le moment de répit. Ils reprennent leur activité à partir de 17 heures pour terminer leur journée à 20 heures. Nous avons profité de cette période de détente entre 12 heures et 16 heures des pêcheurs pour faire l'enquête. Il est aussi important de signaler que les pêcheurs ont été interrogés individuellement. Cela pour éviter que ces acteurs ne s'exposent en masse. Tout ce qui concerne l'écriture des propos des acteurs est d'une grande inquiétude dans l'espace. Les pêcheurs pensent que les informations collectées seront utilisées contre eux. Cet état d'esprit les pousse à plus de retenue dans les réponses en liaison aux différentes questions, difficulté essentielle de cette recherche. La fin de cette étape a ouvert la voie au traitement des données.

Le traitement des données : les données quantitatives ont été traitées avec le logiciel Excel 2010. Quant aux informations qualitatives, elles ont été analysées manuellement. Les résultats acquis ont été utilisés dans cet article.

2. Résultats

2.1. La pêche, facteur de constitution d'un capital sur le territoire rural

Il est intéressant de faire ressortir les quantités de poissons obtenues par les pêcheurs¹. Aussi, est-il utile de dégager le revenu moyen par pêcheur. Cela permettrait de comprendre la mise en place des biens par la pêche. Le prix d'un kilogramme de poissons est de 2000 F CFA dans la zone. Les volumes de poissons acquis par les pêcheurs et par jour apparaissent (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des pêcheurs en fonction du volume de poissons pêché

Villages	Effectif de pêcheurs enquêtés par village	Quantités de poissons pêchées par village et par jour (en Kgs)	Quantités moyennes de poissons pêchées par pêcheur et par jour (en Kgs)	Revenu moyen journalier par pêcheur (en CFA)
Kangaré	24	170	7	14000
Dalaba	17	255	15	30000
Dalabala	13	79	6	12000
Sanankoroni	5	60	12	24000
Sélingué	21	318	15	30000
Total	80	882	11	22000

Source : Enquête des auteurs, Avril 2023

¹ L'administration communale ne dispose pas de statistiques en relation aux quantités de poissons obtenues par les pêcheurs. De ce fait, nous utilisons ici les données collectées sur le terrain. Elles nous permettront de faire l'estimation du revenu moyen mensuel par pêcheur.

Le tableau 2 met en lumière les quantités de poissons obtenues par jour dans chaque sous-entité territoriale. À l'échelle communale, le revenu moyen journalier par pêcheur est de 22000 F CFA. Les pêcheurs travaillent tous les jours. Le revenu moyen mensuel par pêcheur serait de 660000 F CFA pour un mois de 30 jours. Un tel montant peut permettre à l'acteur économique de faire des investissements importants dans les secteurs souhaités.

2.1.1. Un habitat forgé par la pêche

La pratique de la pêche a nécessité qu'un abri soit fait pour pouvoir servir les pêcheurs. Lorsqu'on arrive dans la commune notamment aux abords du fleuve, ce qui apparaît en première vue c'est l'habitat forgé par la pêche qui s'individualise. Il est fait avec le bois mais couvert de bâches et de paille. Les baraques sont distribuées dans un ordre voulu par les pêcheurs. Difficilement on y distingue des allers droits. Tout autour de ces baraques se trouvent de petits hangars servant de lieu de sieste. L'électrification de cet abri est faite avec les plaques solaires alimentant les batteries, sur celles-ci sont branchées les ampoules éclairant la demeure. Cet abri est resté calqué dans les esprits des pêcheurs par le fait que ces derniers se caractérisent ainsi par une mobilité accrue pour la recherche des zones poissonneuses. La pêche a, en termes de construction de demeures, posé une empreinte sur l'espace (photo 1).

Photo 1 : l'abri du pêcheur



Source : Enquête des auteurs, Avril 2023

La cuisine, ici, n'est pas contiguë à cet abri. Elle est située à quelques mètres de celui-ci. Cela pour éviter que la maison ne s'enflamme. Ce qui marque dans ces demeures c'est aussi le bon moral des pêcheurs. Ils se sentent à l'aise dans ce refuge échelonné à proximité du fleuve.

Des pêcheurs disposant de numéraire ont, au-delà de cet abri, acheté des parcelles sur des territoires hors de la commune. Ils s'élèvent à 10% avec un total de 19 parcelles achetées.

2.1.2. Les équipements de pêche

La pratique de la pêche fait intervenir forcément le matériel. Au cours de l'enquête, quelques équipements possédés par les pêcheurs ont été retenus. Il s'agit : l'épervier, le filet maillant, la nasse. Ces engins sont utilisés pour capturer les poissons. Les résultats révèlent 90%, 80%, 95% des pêcheurs disposant respectivement l'épervier, la nasse, le filet maillant. Aussi, montrent-ils 97,5% de pêcheurs disposant une pirogue. La pagaie et la perche sont les deux outils utilisés pour conduire une pirogue. S'agissant de la pagaie, la partie plate est mise dans l'eau et le piroguier agit sur le manche pour faire avancer la pirogue. Concernant la perche, elle est mise aussi dans l'eau puis le pêcheur appuie sur celle-ci pour faire propulser la pirogue. Lorsque le niveau de profondeur de l'eau dépasse la longueur de la perche, celle-ci est marginalisée dans le cadre de l'orientation de la pirogue. Les pêcheurs ont commencé à motoriser leurs pirogues. Dans l'ensemble, 78 pirogues ont été achetées par les pêcheurs dont 30 sont motorisées. Cela facilite leurs mouvements. Une pirogue s'affiche (photo 2).

Photo 2 : La pirogue



Source : Cliché des auteurs, avril 2023

Le souhait ardent de tout pêcheur est d'acquérir la pirogue en premier lieu. Cette dernière est l'équipement principal, activant la dynamique de la pêche dans la zone. C'est ce qui explique la forte proportion de l'obtention de la pirogue par les acteurs. En termes de pêche, rien de grand ne se fait sur le cours d'eau sans la pirogue. Elle est ainsi indispensable pour les acteurs.

2.1.3. Les animaux acquis avec le revenu de la pêche

L'obtention des bovins, un fait de la pêche

Les pêcheurs après la vente de leurs poissons épargnent une fraction de leur revenu. L'accroissement de cette épargne leur permet d'acheter des bovins. Le coût moyen d'un bovin est environ 250000 F CFA. Mais, c'est l'envie de la diversification des sources de revenu qui véritablement anime les pêcheurs les poussant à adopter l'élevage des bovins. Les périodes de faible obtention de poissons dans le fleuve sont des moments de soudure pour les pêcheurs. La prise en compte des besoins fondamentaux dans un contexte de diminution des volumes de poissons obtenus constitue le facteur accrocheur des pêcheurs à l'élevage des bovins. Il apparaît utile de faire de l'élevage le levier alternatif de la pêche. Les résultats exposent à l'échelle communale 36,2% de pêcheurs ayant acquis des bovins avec le profit de la pêche. Cette moyenne communale cache des disparités entre les sous-entités territoriales. Les villages Sanankoroni, Kangaré et Dalabala enregistrent respectivement 40% ; 41,7% ; 46,2% de pêcheurs ayant acheté des bovins avec le gain de la pêche. De même, Dalaba et Sélingué disposent successivement 23,5% et 33,3% de pêcheurs ayant obtenu des bovins avec la rente de la même activité. Cette inégalité s'explique par les choix prioritaires des pêcheurs dans les secteurs d'investissements. Le volume total des bovins acquis avec le revenu de la pêche est de 232 pour les acteurs interrogés, soit une moyenne de 8 bovins par pêcheur ayant obtenu des bovins. La pêche favorise l'acquisition des bovins dans l'espace (photo 3).

Photo 3 : Les bovins acquis avec le revenu de la pêche



Source : Cliché des auteurs, Avril 2023

Ces bovins appartiennent à Monsieur Birama FAROTA, obtenus grâce à la pêche à Dalaba. Ils jouent beaucoup de fonctions. Les vaches assurent la fonction de production de lait. Quant aux bœufs, ils participent aux opérations agricoles. De ce bétail peut provenir de la viande. L'un

des aspects importants aussi c'est la location des animaux de trait dans l'espace rural. Cela permet aussi de générer des ressources. Des pêcheurs ayant souhaité rester dans l'anonymat ont déclaré la mise en location de leurs bœufs de labour pour avoir de l'argent.

L'acquisition des ovins, un apport de la pêche

L'achat des ovins par les pêcheurs avec le profit de la pêche a été une réalité de l'espace. Des pêcheurs ont, dans une logique encore de multiplication des sources de revenu, acheté des ovins. Les résultats de nos enquêtes exposent à l'échelle communale que 53,8% des pêcheurs disposent des ovins grâce à la pêche. Le volume total de ces ovins est de 645 pour les pêcheurs sondés, soit une moyenne de 15 ovins par acteur disposant de ces animaux. Au fur et à mesure que le temps passe, ces ovins se reproduisent. Lorsque le besoin se fait sentir, certains ovins sont vendables et le revenu est injectable dans les dépenses familiales. Les ovins constituent aussi une source de viande qui est utilisée pour améliorer l'alimentation.

2.2. Un secteur confronté à des contraintes multiformes

2.2.1. L'utilisation des dragues

Le fleuve est le lieu de pratique de la pêche. Aussi, est-il celui de l'extraction aurifère. Les orpailleurs dans le souci d'accroître rapidement leurs profits ont acheté des dragues et procédé à leur utilisation dans le fleuve. Dans le processus de l'extraction de l'or avec la drague, le gazoil entre en contact avec l'eau du fleuve. Ce faisant, les espèces aquatiques, notamment les poissons se trouvent confronter à des difficultés, contraintes liées à une contamination de leur milieu de vie. Il en résulte des poissons perdant leur vie. Cela déséquilibre le milieu aquatique. L'utilisation des dragues est fortement critiquée par 85% des pêcheurs. Les dragues sont en activité dans les cours d'eau (photo 4).

Photo 4 : Une drague en activité dans le fleuve



Source : Cliché des auteurs, avril 2023

L'utilisation de la drague participe à la réduction des poissons dans le fleuve. Elle constitue une pratique néfaste entraînant une baisse des ressources aquatiques. Le gouvernement malien avait procédé à sa suspension à travers l'arrêté interministériel N°2019 - 1344/ MMP-MEADD-MATD-MSPC-SG du 15 mai 2019. Ledit arrêté dans son article 1^{er} stipule « Les activités d'exploration et d'exploitation aurifère par drague sur les cours d'eau au Mali sont suspendues sur toute l'étendue du territoire malien pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature du présent arrêté ». Après la durée de suspension, les détenteurs de dragues continuent avec l'utilisation de cet engin dans les cours d'eau. De cette pratique de la drague, Monsieur Bourama KONTA, un pêcheur dans le village de Kangaré, nous confie sa version des choses, « j'ai peur de boire l'eau du fleuve à cause de la drague. Quand je suis actuellement à proximité des lieux d'utilisation de la drague, je me sers de mon bidon rempli de l'eau. Ce qui n'était pas le cas jadis ». Il ressort de ces propos une inquiétude en termes de danger de l'utilisation des dragues sur les populations buvant l'eau du fleuve. Les pêcheurs doivent pour le moment prendre leur mal en patience en attendant une réaction des autorités.

2.2.2. La capture des petits poissons

La pratique de la pêche obéit à des logiques. Les pêcheurs des années 1990 avaient une logique de pérennisation des poissons. De ce fait, lorsque leurs filets de pêche prenaient de petits poissons, ils les renversaient dans l'eau. C'était la logique axée sur la recherche de la durabilité. Pendant les cinq dernières années, les pêcheurs ont, face à la baisse des prises de poissons dans les eaux, marginalisé l'ancienne logique et, adopté un nouveau procédé visant à capturer les petits poissons. Ainsi, pour y réussir, les filets à petites mailles ont été achetés par les pêcheurs.

Ils les utilisent pour prendre les petits poissons, ceux-ci ne sont plus renversés dans l'eau mais emportés par les pêcheurs. Au total, 55% des pêcheurs enquêtés possèdent des filets à petites mailles. Ce changement d'attitude des pêcheurs influe négativement sur la régénération des poissons. Dans la lancée de la capture des petits poissons, certains pêcheurs ayant voulu faire comprendre à leurs collègues l'intérêt de laisser les petits poissons, ont été houspillés. Saisissant la balle au bond, les premiers s'abstiennent pour tout éclaircissement tendant à favoriser le renouvellement des espèces aquatiques. Dans une telle posture, la pêche ne peut que souffrir eu égard de la fermeté d'autres pêcheurs dans la recherche du numéraire. La pêche est aussi victime d'une telle réalité mettant en mal son rayonnement dans la zone.

3. Discussion

Le capital mis en place par la pêche

La pêche a fait émerger un capital important. Les abris des pêcheurs constituent une empreinte socio-spatiale de la pêche. Les engins de pêche notamment l'épervier, le filet maillant, la nasse et la pirogue se distinguent dans l'espace. Ainsi, les filets maillants forment la grande partie des engins utilisés en pêche artisanale maritime avec 79,3% du total des engins dénombrés (L. Ekouala, 2013, p. 141). La pêche génère des ressources importantes. En effet, les pêcheurs gagnent du numéraire au quotidien (FAO, 2006), leur profit sert à l'achat des biens et services produits par d'autres secteurs de l'économie, faisant la pêche le moteur du développement économique. La motorisation des pirogues a été un succès. Ce résultat a été relevé par K. Delaney (1984, p. 350) ; W. Bocoum (2021, p. 126). Pour ces auteurs, elle facilite la mobilité des pêcheurs. La pêche a ainsi produit des biens dans l'espace.

Les contraintes liées à la pêche

La pêche est confrontée à des contraintes. L'utilisation de la drague dans le lit des cours d'eau et la capture des petits poissons pèsent sur le développement de la pêche. Ces derniers temps, de mauvaises pratiques telles que l'utilisation de moustiquaires et de sachets plastiques dans les seines ont conduit à des prises excessives de menu fretin de certaines espèces de pélagies et de démersaux (Fonds africain de développement, 2001, p. 12). Cette réalité n'est pas une particularité de l'espace africain. Bon nombre de pêcheurs d'Asie du Sud-Est pratiquent des techniques de pêche illicite, dont les filets à maillage serré et la pêche aux explosifs dans l'optique d'accroître leurs gains à mesure que la ressource s'étirole (Y. Kato, 2013, p. 8). La pêche est malmenée par des contraintes dans la zone.

Conclusion

Il ressort de ce travail un ensemble de biens mis en place par la pêche. Dans l'espace concerné apparaît un abri forgé et éclairé par la pêche. Globalement, 90%, 80% 95% des pêcheurs ont successivement acquis l'épervier, la nasse, le filet maillant. Aussi, notons l'obtention de la pirogue par 97,5% des pêcheurs. De ces biens s'ajoutent les animaux obtenus avec le gain de la pêche. Au total, 36,2% des pêcheurs ont eu des bovins avec la rente de la pêche. Le volume de ces troupeaux s'élève à 232, soit une moyenne de 8 bovins par pêcheur possédant ces animaux. Dans la même veine, 53,8% des pêcheurs disposent des ovins avec le revenu de la pêche. L'effectif de ces ovins est de 645, soit une moyenne de 15 ovins par pêcheur disposant ce type de bétail. Le secteur de la pêche est confronté à des contraintes. L'utilisation de la drague a été décriée fortement par 85% des pêcheurs. Cette utilisation empiète sur les espèces aquatiques particulièrement les poissons. Dans le même ordre d'idée, les filets à petites mailles sont possédés par 55% des pêcheurs pour capturer les petits poissons. Cette capture profite très peu au développement de la pêche. L'hypothèse intitulée, la pêche produit des biens et est confrontée à des contraintes entravant son essor, est confirmée.

BIBLIOGRAPHIE

- BOCUM Waly, 2021, *La gestion des ressources halieutiques au Sénégal dans une perspective de développement durable : Une analyse en termes de « commons » et d'économie patrimoniale*, Thèse de Doctorat de l'Université de REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, 285 p.
- CORMIER-SALEM M.C, 1993, *Terroirs aquatiques et territoires de pêche _ Enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales Ouest-africaines*, Contribution au séminaire "Dynamique des systèmes agraires. Problèmes fonciers et sociétés rurales, 24 p.
- DELAUNAY Karine, 1984, *Les pêcheurs ghanéens (fante et ewe) sur le littoral ivoirien. Histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au XX è siècle*, Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne, 539 p.
- EKOUALA Landry, 2013, *Le développement durable et le secteur des pêches et de l'aquaculture au Gabon : Une étude de la gestion durable des ressources halieutiques et de leur écosystème dans les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime*, Thèse de Doctorat de l'Université du Littoral Côte d'Opale, 327 p.
- FAO, 2006, *Contribution de la pêche aux économies d'Afrique occidentale et centrale – Politiques publiques visant à accroître les richesses produites par la pêche artisanale*.

- Nouvelles orientations dans les pêches – Série de notes de synthèse sur les questions de développement, N°03, Rome, 12 p.
- FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, 2001, *Projet de développement de la pêche artisanale*, Rapport d'évaluation, République du Mozambique, 35 p.
- GUMUCHAIN Hervé, MAROIS Claude, 2000, *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement, territorial, environnement*, Montréal, Presses de l'Université, Economica, p. 1-400.
- KATO Yasuhisa, 2013, Gestion appropriée de la pêche artisanale dans les zones tropicales, Ressources marines et traditions, Bulletin d'information de la CPS, N°30, p. 3-15.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION, 2007, *Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture*, République du Niger, Programme pour les Moyens d'Existence Durables dans la pêche (PMED), FAO, Département pour le Développement International (DFID), 49 p.